

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ÉCOLE du lundi 22 juin 2020

Présents :

Mairie : M. Nahon, Maire, Mme Prudent, Mme Le Goupil, adjointes, M. Massias, DGS

Enseignants : Mmes Bélinchon, Bordes, Callot, Carcau, Chourré, Crevet, De Vismes, Domengine, Haure, Masseing, Matelat, Pommiès,

APE : Mmes Bourgault, Barascud, Boudet, Boutillier, Cardaillac, Cassière, Cedet-Moutengou, Hernandez, Lamagnère, Mouillac, Navarro, Sorais, Thibaud. M. Laloo, Lataillade

DDEN : Mme Dumain

Excusés : Mme Marchegay, Mme Coudon, Mme Buchou, Mme Dubois, M. De Cecco IEN-Circonscription Pau Sud.

1. Effectifs et organisation pédagogique 2020

Un nouvel enseignant va être nommé ce vendredi 26 juin, Mme Marchegay étant nommée à titre provisoire.

LSU 2ème semestre (classes élémentaires) : « en cours d'acquisition » pour tous les domaines, décidé en conseil de maîtres. Pas d'incidence sur la suite de la scolarité (noté dans les LSU). Compléter le LSU est obligatoire informatiquement mais le confinement et la reprise ne permettent pas de le compléter correctement.

Effectifs pour 2020-21 : à ce jour 328 élèves mais il manque quelques élèves d'ULIS non encore affectés.

Beaucoup d'inconnu au sujet des effectifs, notamment à cause des mutations retardées par le Covid (Total etc...). Préparation de classes mais avec une « marge » dans chacune car les effectifs vont certainement monter.

Les visites de l'école à tour de rôle par les enseignants de cycle 1 / la directrice ont lieu avec 4 familles (1 parent+le futur élève). Pour les grands : visites plutôt fin août, déjà 5 élèves prévus.

Rentrée échelonnée des PS le 1er septembre.

Questions de l'APE :

Pourquoi les visites médicales obligatoires pour tous les élèves en PS et GS n'ont pas lieu ?

Le docteur n'a plus beaucoup de créneaux, on étend son domaine de travail. Ainsi, elle demande aux enseignants quels sont les élèves qui doivent être vus prioritairement. Le bilan orthoptique n'a pas eu lieu non plus. La visite des PS n'a pas eu lieu non plus, désormais on dépend de la PMI de Pau contrairement à auparavant où c'était la PMI de Nay qui s'occupait des visites. De plus, on manque de médecins sur le créneau PMI.

Rentrée de septembre avec mesures sanitaires ?

Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question pour l'instant.

2. Les projets de l'école

Projets de l'école en 2019-2020 annulés: natation à Nayéo, BD les Fables de la Fontaine, spectacles, Château de Pau, Street'Art pour les CE2-CM1, Grimasques, fête de l'école, 4 classes de découverte

Projet « Bien Dans Ma Tête » pour la classe de CM2 avec l'infirmière et l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Nouvelle-Aquitaine). 4 sur 7 interventions dans la classe

Projet chorale en cycle 3 mais pas cycle 2, sur le temps des Apc mené par F. Bélinchon

Projets qui ont pu se terminer :

Projet escalade 6 séances avec encadrement à BetaBloc pour 2 classes 1344€ .

Projet Mathador, concours national de calcul mental du CE2 au CM2 : 30ème et 110ème sur plus de 800 participants !

Tout cela n'est possible que grâce à la motivation des enseignants, des parents accompagnateurs, de l'APE et de la Mairie qui participent fortement aux financements de ces sorties. Nous remercions toutes ces personnes pour ces projets.

A ce jour il est difficile de se projeter concernant les activités 2020-21.

Proposition de faire découvrir la bibliothèque de l'école aux élèves idronnais : contes, expositions... Elle a été agrandie et est très bien fournie pour les enfants. Il y a plus de 10.000 volumes à disposition et c'est gratuit pour les enfants.

3. Le budget de la coopérative scolaire « Les Benjamins d'Idron »

* A ce jour 11617,91€. La majorité des dépenses sont pour les sorties scolaires. Chaque classe avait un budget sorties/petit matériel (300€), puis un budget complémentaire en fonction des projets coûteux. Certains chèques n'ont pas été déposés, celui d'acompte de la classe découverte n'a pas été encaissé, il reste 1344€ d'escalade à régler à Bêtabloc. Un bilan sera transmis à la mairie et à l'APE en fin d'année.

* Cotisations des familles 2020-2021 : afin de pouvoir la proposer dès la rentrée avec les divers documents , il est soumis au vote que les cotisations soient votées dès à présent. Au premier conseil, à la demande de parents lors de la réunion de rentrée, il avait été décidé de pouvoir moduler les cotisations selon les capacités/souhaits des familles. Modification du texte qui avait été mis dans les cahiers :

« Le montant proposé est 10€/1 enfant scolarisé à l'école, 15€/2enfants, 20€/3 enfants; Selon votre situation familiale, vous pouvez donner une cotisation du montant de votre choix »

Proposition votée. Plusieurs familles ont fait le choix de donner davantage que le montant proposé. Pour quelques-unes, cela a permis de participer malgré des moyens restreints et avec un échelonnement sur l'année.

3. Budget municipal

Le budget prévisionnel présenté au premier conseil d'école a été validé. Seul changement dans le budget 2020: les 2 lignes budgétaires fournitures/BCD sont fusionnées en une seule :14 500€ pour fournitures, papier, matériel de sport, BCD, abonnements... cela simplifie la comptabilité.

5. Les travaux et investissements

Une réfection globale de l'ancien bâtiment (classes maternelles et classes 7 à 9), intérieure et extérieure, est à prévoir. La Mairie a prévu de l'étudier par phases, un tour de l'ensemble de l'école a été effectué la semaine dernière. Plafonds, peintures, sols et toiture sont à revoir. La cour des maternelles sera refaite cet été, les protections plastiques autour de la structure de jeu seront refaites entièrement à neuf. Concernant la salle de motricité, il s'agit de gros travaux longs et coûteux donc des études vont être demandées, les travaux seront faits pendant les vacances scolaires et en conformité. Les petits travaux seront faits par les services techniques de la mairie. Les travaux doivent être programmés dans le temps.

Un nouveau système de réservation des repas (AIGA) pour les familles par internet sera mis en place en septembre. Avec ce système, on pourra faire les réservations ponctuellement ou pour l'année entière. Une multitude de moyens de paiement sera proposée aux familles. Proposition de l'école de transmettre par les mails des classes, avant les vacances, un courrier d'information de la mairie. Les agents doivent être formés au préalable courant juillet et septembre.

Une liste de petits travaux va être transmise.

Investissements :

- les tables « à l'ancienne » avec chaise+table » soudées s'abîment fortement (se dessoudent), en particulier chez les CM1 de la classe 11. La mairie propose de renouveler prioritairement ce mobilier dans la classe de CM1.
- idem en classe 12 (CE2) mais moins de casse, cet achat attendra.
- VPI en classe Ulis : Le VPI demandé par la classe ULIS devra attendre un peu mais un vidéo projecteur y est déjà installé.
- Question de l'APE : achat de la maison attenante à l'école ? C'est dans les projets, une proposition de rachat de cette maison a été faite. Les héritiers n'ont pas donné suite, une contre proposition va être faite auprès du notaire. L'idée est de récupérer du terrain pour agrandir les cours ...
- Un nettoyage du mur végétal est prévu.
- Un nouvel arbre sera planté dans la cour de maternelle afin d'avoir un peu d'ombre.

9. L'informatique

Deux VPI ont été placés dans les classes à l'étage de la garderie (GS-CP et CE1-CE2) en janvier 2020.

Questionnement sur l'embauche d'un agent quelques heures par semaine, Michel I., notamment pour couvrir les petits problèmes du quotidien en informatique ? Réponse de la Mairie : Deux personnes supplémentaires à temps partiel seront prévues à la rentrée : le renouvellement de contrat de Lucile et l'embauche de Michel I à temps partiel qui s'occupera de l'informatique et autres travaux à la rentrée scolaire.

10. Sécurité aux abords de l'école

M le Maire rappelle qu'il n'est pas obligatoire de venir se garer devant l'école. Dans la rue de l'industrie une zone 30 sera installée ainsi que des feux clignotants et des panneaux de prévention seront installés. La présence de la police inter-communale sera aussi présente deux fois par semaine, notamment afin de faire respecter le sens interdit.

Conseil terminé à 19h00

L'APE et l'école proposent de partager un apéritif.